

Checklist : Ouverture d'un Compte à Terme (CAT) à la Société Générale

Documents justificatifs à préparer

- Pièce d'identité en cours de validité (Carte nationale d'identité, passeport ou titre de séjour)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, gaz, eau ou quittance de loyer)
- Relevé d'Identité Bancaire (RIB) d'un compte courant Société Générale (ou d'un compte externe si vous n'êtes pas encore client)
- Dernier avis d'imposition (pour vérification de situation fiscale)
- Justificatif de revenus récents (bulletin de salaire ou avis de pension)

Étapes clés pour l'ouverture

- Prendre rendez-vous avec votre conseiller en agence ou via votre espace client en ligne
- Définir le montant du capital à placer (respecter le seuil minimum fixé par la banque)
- Choisir la durée de blocage des fonds (de 1 mois à plusieurs années selon vos objectifs)
- Analyser les conditions de rémunération (taux fixe ou progressif) et les modalités de versement des intérêts
- Lire attentivement la convention de compte et les conditions générales liées au CAT
- Signer le contrat d'ouverture et effectuer le virement initial depuis votre compte courant

Points de vigilance avant signature

- Vérifier les conditions de retrait anticipé (frais de pénalité ou perte totale des intérêts)
- S'assurer de la disponibilité des fonds sur le compte courant pour le virement initial
- Confirmer si le compte est à renouvellement automatique ou à clôture automatique à l'échéance
- Prendre connaissance de la fiscalité applicable aux intérêts perçus (Prélèvement Forfaitaire Unique)